

## Bilan du mandat 2015-2018 et perspectives 2019-2022



#### La CFDT et le Comité d'Entreprise

La CFDT c'est un collectif qui insuffle depuis de nombreuses années une véritable modernisation en profondeur du Comité d'Entreprise (CE) pour accompagner les évolutions des salarié(e)s en matière de loisirs, de vacances, de culture, sans pour autant renier ses valeurs de solidarité, d'où l'importance du quotient familial à l'enfance et au tourisme.

La CFDT est une force de proposition et de changement. Et, si nous avons toujours refusé la politique du chèque généralisé et du consumérisme, de la gestion du restaurant confiée à un prestataire, nous avons su insuffler et porter des idées comme les chèques vacances et sports, la subvention des billets d'avions "vol sec", les voyages de groupes individualisés...

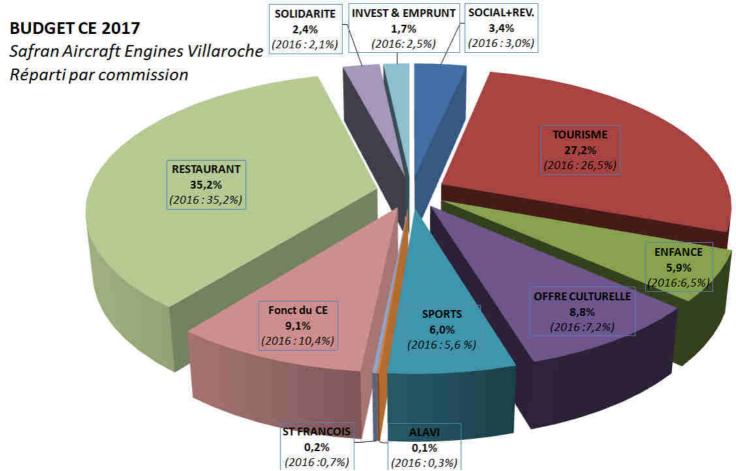
#### Le budget

Voici quelques grands chiffres sur le CE de Villaroche. L'année 2018 n'étant pas comptablement arrêtée, nous vous présentons l'année 2017 et les années 2011, 2013 et 2015 à titre de comparaison.

	2011	2013	2015	2017
Subvention	9,5 M€	12,1 M€	13.5 M€	13,8 M€
Frais de personnel et de gestion	2,25 M€	2,6 M€	3,05 M€	3,1 M€
% subvention consacrée	23 ,7 %	22,8 %	22,6 %	22,3 %
Activités et investissement	7,25 M€	9,34 M€	10, 45 M€	10,72 M€
% Subvention reversée	76,3 %	77,2 %	77,4 %	77,7 %



Depuis 2015, on note une stabilité de la subvention. Les frais de personnel et de gestion sont maîtrisés. En 2017, près de 78% de la subvention a été reversée aux salariés sous forme de prestations. Sur le graphique ci-dessous, nous vous présentons les grands postes de 2017. Le premier poste est le restaurant avec une subvention moyenne annuelle de plus de 970 € par salarié. Vient ensuite le Tourisme avec une subvention moyenne de plus de 750 €, secteur en nette augmentation.



Pour le prochain mandat <u>nous œuvrerons pour que la part qui vous est reversée tende vers 80%</u>.







## Bilan du mandat 2015-2018 et perspectives 2019-2022



#### Le Restaurant Arc en Ciel

Ce mandat a vu l'ouverture du restaurant Elise Deroche, venu compléter l'offre proposée et améliorer ce moment de pause et de convivialité que doit être le repas pour une véritable respiration dans votre journée de travail.

Pour autant, alors que le CE alloue au restaurant une subvention de 35% soit 4,85 Million d'€uros pour l'année 2017, le reste à charge est en augmentation. Nous ne nous satisfaisons pas de cette situation.

Pour le prochain mandat nous entendons <u>agir pour faire diminuer ce reste à charge</u> dès les premiers mois de la nouvelle mandature et sur la durée. Cela passe par une maîtrise des frais généraux et par la politique d'achat des denrées.

A la demande de nombreux salariés, nous proposerons <u>plus de produits bio et de circuits courts</u>.

#### Le Tourisme



Le tourisme est une activité qui a connu de profonds changements avec l'éclosion des plateformes de recherche et de réservation. Là aussi, une réflexion doit être engagée pour s'assurer que l'offre proposée par le Comité, déjà très large, corresponde bien aux besoins de la majorité des salariés de Villaroche.

Dès le début du prochain mandat, en attendant une réflexion de fond sur, par exemple, l'ouverture des subventions du tourisme aux plateformes internet, <u>la CFDT proposera une augmentation de la subvention minimale pour passer à 30%.</u>

#### Les Sports



Votre Comité d'Entreprise propose 3 formules pour la pratique d'activités sportives, le club sportif SSV (Safran Sport Villaroche, 24 sections et plus de 1000 licenciés), la salle de sport Alice Milliat (~1300 inscrits), les chèques Sport (~1200 dossiers).

Nous poursuivrons dans la voie d'un club SSV indépendant, vivier associatif très intense permettant la mutualisation de la pratique sportive et ouvert au plus grand nombre.

La salle de sport correspond à notre recherche d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT). Nous veillerons à la bonne marche du renouvellement des appareils engagé sur les 4 ans à venir.

Pour le prochain mandat, nous proposerons une modification du règlement pour <u>l'accès aux chèques sport</u> avec la possibilité d'en bénéficier tout en adhérant au club SSV ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

Nous proposerons la création de sections féminines au sein du club SSV, que le club dispose d'un budget adapté à ses besoins et nous rechercherons aussi à mieux informer tous les salariés des possibilités sportives de celui-ci. Par exemple, en renouant avec la tenue d'un Forum Sports et Loisirs courant septembre.

Nous proposerons une inscription en année glissante pour la salle de sport et de l'ouvrir pendant les vacances.

#### 100% LOISIRS

#### Les Loisirs

La Commission Loisirs offre un cadre collectif pour la pratique d'activité. On y retrouve conseils, mutualisation des moyens, évènements. Ici encore, ce sont plus de 1000 personnes qui se retrouvent dans les 23 sections proposées.

La CFDT continuera à guider celles et ceux qui cherchent à créer une section et mettra en valeur les sections existantes pour une ouverture au plus grand nombre.



#### **Les Sorties Culturelles**

Cette activité remporte un vif succès auprès de vous. Chaque année vous êtes plus de 1000 participants. Basée sur des sorties d'une journée ou d'un week-end, généralement au départ de Villaroche, elles permettent, entre autres, de découvrir le patrimoine culturel de nos régions dans une atmosphère conviviale.

Lors du prochain mandat, la CFDT entend proposer un éventail encore plus large de sorties

# PART CE THEATRES LOCALIX 8% CINEMAS 23% PARCS D'ATTRACTIONS 346

#### La Billetterie

Lors de ce mandat, en lien avec les permanentes du secteur, plusieurs nouveautés vous ont été proposées et l'harmonisation du montant de subvention attribuée a été réalisée.

Pour le prochain mandat, nous poursuivrons l'ouverture à de nouveaux partenaires et envisagerons une <u>hausse du montant de la subvention allouée aux Tickets Cinéma et des</u> quotas associés.

http://www.cfdt-villaroche.fr





### **Bilan du mandat 2015-2018** et perspectives 2019-2022



#### L'Enfance



L'arrivée massive de jeunes salariés et le moindre intérêt constaté pour les séjours proposés, oblige à une réflexion collective pour le mandat à venir.

Pour le prochain mandat, nous proposerons de subventionner les activités périscolaires de vos enfants en matière d'art ou de culture et nous mènerons une réflexion sur le montant de subvention alloués aux crèches et aux Centres de Loisirs.

#### L'Egalité Professionnelle



A la CFDT, nous ne pensons pas que l'Egalité Professionnelle s'est arrêtée au droit de vote des femmes. Il y a de nombreuses lois sur le sujet et le Comité Social et Economique doit rester un élément moteur sur ce sujet. Nous nous impliquerons dans cette commission pour permettre d'avancer vers toujours plus d'égalité professionnelle dans l'entreprise. Nous nous battrons, pour que les femmes soient embauchées au dessus de leur représentation dans les écoles. Si le taux d'embauche de ces dernières années avoisine les 25% chez les Ingénieurs et Cadres, il est très insuffisant dans les autres catégories. D'autre part, il existe encore des écarts salariaux conséquents et le taux de femmes chez les Niveau 6 et les maîtrises est très insuffisant.

Nous porterons aussi la revendication CFDT Centrale d'un congé parental d'un mois pour les pères.

Pour le prochain mandat, nous œuvrerons pour que, dans un futur proche, nous n'ayons plus à nous poser ces questions d'embauches, de salaires, d'évolutions et de discriminations. Le nouvel accord d'entreprise, que nous venons de signer, est un pas supplémentaire en ce sens. A nous et à vous de le faire respecter.

#### La Formation



La CFDT défend depuis de nombreuses années que la formation est l'outil d'évolution professionnelle. Nous avons œuvré pour une meilleure visibilité des besoins en négociant un accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences). En 2017, nous nous sommes battus pour conserver un service formation de proximité pour un accès le plus facile pour tous à la formation.

L'outil TWIST, déployé en fin d'année 2018 qui recueille vos vœux de formations deux fois par an, devrait rendre plus pro actif vos besoins de formation. Nous agirons pour rendre plus efficace cet outil et qu'il vous rendre vraiment acteur de vos formations et de vos évolutions de carrières.

#### Le Patrimoine



Le Bois du Lys (0,1% de la subvention en 2017) a été rénové à l'initiative de la CFDT au début des années 90. Avec le changement des rythmes scolaires intervenus en 2014, il n'est plus utilisé pour accueillir les enfants des établissements Safran Aircraft Engines. Malgré tout, le Bois du Lys a trouvé son équilibre de gestion. Aussi, la CFDT souhaite que la gestion du Bois du Lys soit restituée au Comité Central d'Entreprise, propriétaire du terrain.



De la même façon, nous proposerons que la gestion de l'Auberge Ensoleillée (0,2% de la subvention en 2017), située à Saint-François Longchamp, soit reprise par le CCE, là encore propriétaire des lieux. Ici aussi, la situation financière assainie, permet une restitution, à court ou moyen terme, d'un patrimoine en bon état.

#### L'action des Délégués du Personnel CFDT



Les Délégués du Personnel ce sont vos représentants de terrain. Ils sont là pour transmettre à la Direction Locale, toutes réclamations individuelles ou collectives. Cela va des réclamations salariales, en passant par l'application du Code du travail, le respect de la réglementation du travail, des conventions et accords collectifs...

Les Délégués du Personnel ont également pour prérogative d'assister les travailleurs lors des entretiens de licenciement ou de toute autre sanction disciplinaire. Il est important que les droits du salarié ne soient pas bafoués.

#### Sur le mandat écoulé : ...

- Nous avons combattu les externalisations (magasin 5C, pompiers) qui pour nous fragilise notre entreprise. Nous avons obtenu malgré tous des commissions de suivis dans lesquelles nous sommes pro actifs.
- > Nous avons réagi aux nombreux transferts (Protection Industrielle Safran SA,...) ou nous avons obtenu des compensations acceptables et les reclassements des salariés voulant restés à Safran Aircraft Engines.
- > Nous avons œuvré pour constituer des dossiers et agir dans les commissions travaux pénibles pour permettre à des salariés de partir avec la meilleure anticipation en bénéficiant de l'accord.
- ➤ Nous avons suivi les conditions de travail excessives comme les heures supplémentaires, les écrêtages, les travaux de nuit, astreinte...Nous avons, soit fait respecter les accords signés, soit réclamé de nouveaux accords pour cadrer et
- > Nous avons revendiqué sur les problèmes de pointeuses, le plan Vigipirate, les fiches FICE, les bus...

Le regroupement des instances ne doit pas supprimer cette instance mais permettre de conjuguer les efforts de toutes les instances. Nous réclamons le maintien des questions revendicatives et, qu'aux choix des élus, certaines questions soient mises en débat au CSE. Le suivi de terrain sera toujours assumé par nos élus.







## Bilan du mandat 2015-2018 et perspectives 2019-2022







Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail participe à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail. Il analyse les risques professionnels et les conditions de travail dans l'entreprise, vérifie par des inspections et des enquêtes le respect des règles, développe la prévention et étudie les causes des accidents du travail et des maladies professionnelles.

#### Le CHSCT sur ce mandat a été consulté ou a suivi :

- Nous avons été fortement consultés sur les modifications importantes des conditions de travail, comme, de nouvelles implantations, le réaménagement de postes de travail, d'espaces de bureaux et d'ateliers...
- Nous avons été consultés sur des changements de cadence de travail. Dans cette situation, nous avons œuvré pour que les impacts soient le plus possible minimisés.
- Nous avons travaillé avec la direction sur les circuits de cars avec objectif d'améliorer le service.
- Nous avons travaillé sur la complexité de circulation des véhicules sur le site pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.
- > Enfin nous avons beaucoup œuvré sur les problématiques d'harcèlement et de stress sur le site.

lci aussi, le regroupement des instances doit permettre d'être plus efficace et que l'interlocuteur qu'est le CSE puisse, par une analyse préparé par les commissions CSSCT, les commissions transports, circulations, addictions, se saisir du dossier et le traiter avec la Direction. Ceci, bien entendu, avec le soutien des organisations qui auront à cœur d'améliorer les conditions de vie des salariés du centre.

La CFDT est très attachée à la qualité de vie au travail. Dans ce cadre, nous demanderons à la Direction Locale de multiplier les salles de détente pour l'ensemble des salariés du site.

Nous serons également présents sur le terrain par nos élus de proximités qui œuvreront dans les CSSCT.

#### La liste des candidates et des candidats présentées par la CFDT

#### Premier Collège

1 Philippe CHARBY (Bâtiment 35)
2 Christine CAMPAIN (Bâtiment 35)
3 Patrick MARCHAND (Bâtiment 35)
4 François BOUSSIN (Bâtiment 35)
Patrick MARCHAND (Bâtiment 35)
Patrick MARCHAND (Bâtiment 35)

#### Deuxième Collège

1 Jean-Philippe LESCOAT (Bâtiment 41) Jérôme BUREL (Bâtiment 60)
2 Alice JACOBY KOALY (Bâtiment 60) Nilza CAMACHO (Bâtiment 19)
3 Erwan BOTREL (Bâtiment40) Olivier INGREMEAU (Bâtiment 14D)
4 Lucie PHELIPON (Bâtiment 19) Pascale LE BELLOUR (Bâtiment 60)
5 Bertrand LORIOT (Bâtiment 60) Emmanuel DEPOTS (Bâtiment 52)
6 Philippe CELESTIN (Bâtiment 25) Michel THOMAS (Bâtiment 33)
7 Jean-Yves CAILLE (Bâtiment 7ABC) Joël JOUAN (Bâtiment 7D)

8 Francois CASTRO (Bâtiment 23) Jean-Philippe LESCOAT (Bâtiment 41)

9 Hervé MEUROU (Bâtiment 3) Erwan BOTREL (Bâtiment40)

#### Troisième Collège

1 Jean-Michel CAMPION (Bâtiment 40) Alexandre DOUMANE (Bâtiment 18A) 2 Anne-Claude VITALI (Bâtiment 40) Sophie DESHAIES (Bâtiment 3) 3 Christophe LE MAITRE (Bâtiment 25) Laurent PORTEFAIX (Bâtiment 12) 4 Sophie DESHAIES (Bâtiment 3) Hania ROPER (Bâtiment 19A) 5 Jean-Francois RIOS (Bâtiment 40) Pierre Laurent MILLET (Bâtiment 40) 6 Hania ROPER (Bâtiment 19A) Anne-Claude VITALI (Bâtiment 40) 7 Nicolas MILLOT (Bâtiment 18) Jean-Michel CAMPION (Bâtiment 40) 8 Bernard REMOND (Bâtiment 7D) Christophe LE MAITRE (Bâtiment 25) 9 Julien TAMIZIER (Bâtiment 40) Jean-Francois RIOS (Bâtiment 40) 10 Mathieu CHARLAS (Bâtiment 41) Nicolas MILLOT (Bâtiment 18) 11 Alexandre DOUMANE (Bâtiment 18A) Bernard REMOND (Bâtiment 7D) 12 Laurent PORTEFAIX (Bâtiment 12) Julien TAMIZIER (Bâtiment 40) 13 Pierre Laurent MILLET (Bâtiment 40) Mathieu CHARLAS (Bâtiment 41)

http://www.cfdt-villaroche.fr

